

Discours de Willy Schraen, président de la FNC

Congrès de Deauville - le 19 mars 2026 -

Chers chasseurs,
Chères chasseresses,
Cher amis,

Se retrouver aujourd'hui, si nombreux, à ce congrès national n'est pas un simple rendez-vous annuel.

C'est un moment où l'on regarde le chemin parcouru.

C'est un moment où l'on mesure les défis qui nous attendent.

Mais c'est surtout un moment où l'on affirme, collectivement, ce que nous sommes.

Car la chasse française n'est pas une simple activité de loisir, c'est un mode de vie.

Elle rassemble près d'un million de pratiquants.

Elle mobilise des milliers de bénévoles.

Elle participe chaque jour à la gestion de millions d'hectares de territoires.

Et surtout, la chasse reste aujourd'hui l'un des derniers espaces où la France rurale peut s'exprimer librement.

C'est pour cela que je veux le dire d'emblée :

la chasse doit rester un espace de liberté et de responsabilité.

Liberté pour les femmes et les hommes de nos territoires.

Responsabilité envers le vivant et envers les équilibres naturels.

Votre confiance renouvelée m'engage à poursuivre sans relâche notre action avec cette conviction qui ne m'a jamais quitté : défendre une chasse populaire, moderne et fière de ses valeurs.

Je tiens d'abord à m'excuser auprès de vous de n'avoir pas pu faire ce traditionnel tour de France en présentiel.

La raison, vous la connaissez : une triple fracture de la jambe qui m'a éloigné physiquement de vous pendant de longs mois. Heureusement que les choses s'améliorent petit à petit, mais le temps de la rééducation sera encore long, et ma position assise pour vous parler aujourd'hui le confirme.

Mais, rassurez-vous, cette absence physique ne m'a pas tenu éloigné pour autant des sujets de la chasse française, que j'ai pu continuer à faire avancer à distance, car j'ai cette chance d'avoir autour de moi une équipe d'élus et de salariés formidables.

Je remercie mon bureau national, et bien sûr mon directeur général et toute son équipe, qui ont tenu la « grande » maison chasse avec pragmatisme et compétence. C'est une de mes grandes satisfactions personnelles que d'avoir mis à niveau la structure nationale, et de constater que les élus peuvent dorénavant imaginer l'avenir avec sérénité.

La FNC est devenue une belle machine bien rodée, prête à faire face à toutes les éventualités, sous la houlette de son directeur, connu et reconnu par l'ensemble de nos partenaires, qu'ils soient du monde politique ou de celui de la haute administration.

À l'image de l'esprit d'équipe qui définit aujourd'hui notre structure nationale, je souhaite que nous restions unis malgré nos différences, rassemblés derrière l'intérêt supérieur de la chasse française.

Cette année 2026 et toutes celles à venir doivent donc s'inscrire dans cette ligne : celle du courage, de l'efficacité et de la transparence entre nous.

Il est de tradition, en ce jour de congrès, de revenir sur l'année écoulée.

L'année 2025 restera comme une année charnière pour la chasse française. Une année de combats, de tempêtes politiques et médiatiques, mais aussi de victoires concrètes pour les chasseurs.

Dès le mois de mars 2025, avec pour appui médiatique une grande campagne radio et digitale, l'opération de nettoyage de la nature « J'aime la Nature Propre », a été une formidable réussite.

Nous avons réuni des centaines de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants, qui sont venus ramasser collectivement les déchets dans leur village. C'est une action extraordinaire, bien loin des clivages de la chasse, qui permet de rassembler des personnes qui ont juste envie que la nature dans laquelle ils vivent tous les jours soit plus propre et plus belle à contempler.

Cette année, le chiffre des participants inscrits a encore été plus important, sans compter les personnes qui nous ont rejoints le jour J, et qui sont bien plus nombreuses que celles inscrites.

À chacun d'entre vous, je demande de développer cette action sur l'ensemble de vos départements, car nous pouvons et nous devons aller bien plus loin.

Et puis il y a eu notre mobilisation du 17 mai dernier, dans le cadre de notre manifeste pour la chasse.

Grâce à vous, nos 11 revendications ont franchi les portes des mairies, ont bénéficié d'un fort écho médiatique et ont rappelé combien notre engagement est sérieux et légitime.

À travers l'action des fédérations, je veux surtout saluer le travail extraordinaire de nos chasseurs sur le terrain, qui ont prouvé une fois de plus la force de notre réseau rural et le maillage dense que représente la chasse dans les territoires.

Merci aux chasseresses et aux chasseurs de France !

Cette action, d'une ampleur inédite, a montré que la France des territoires, de la ruralité et des traditions reste vivante, déterminée et fière, et surtout que nos maires restent des soutiens indéfectibles de nos actions, comme de nos passions rurales.

En 2025, nous avons également affronté des crises violentes, comme d'habitude je serais tenté de dire.

Dans un climat de plus en plus polarisé, la chasse est devenue une cible. Certains voudraient faire croire qu'elle est incompatible avec la protection de la biodiversité.

À ce titre, la crise des migrateurs que nous avons affrontée au printemps et à l'été dernier est sûrement pour moi l'une des plus grandes difficultés que j'ai eu à surmonter en tant que président national.

Imaginez... Vous vous réveillez un matin en apprenant que la chasse des oiseaux d'eau ne sera dorénavant plus qu'un souvenir à regarder sur la chaîne Seasons.

Vous devez réagir avec lucidité, sang-froid, en vous appuyant sur votre réseau qui est puissant, réactif et influent, sans oublier quelques amis que je remercie sincèrement et qui se reconnaîtront.

Avec le concours de Nicolas et de son équipe, nous avons su dialoguer, expliquer et surtout convaincre, sans jamais renier nos fondamentaux.

Dans ce genre de situation, c'est toujours un piège dans lequel il ne faut pas tomber. Ce n'est pas parce que tout semble perdu qu'il faut accepter des compromis à la con.

En politique, comme dans la vie de tous les jours, ce n'est jamais en se coupant la main qu'on arrive à sauver son bras ! Par contre, on est sûr d'y perdre son âme...

Alors, forts de ce principe, nous n'avons, à la FNC, rien sacrifié, et nous avons tenu la ligne, tout en faisant avancer la chasse dans la modernité de son temps.

En octobre 2025, le Conseil d'État a rendu une décision historique : il a validé les nouvelles modalités de gestion des 9 espèces d'oiseaux migrateurs, rejetant les recours des associations anti-chasse.

Cette décision est venue rappeler une vérité simple : la chasse française est un acteur responsable de la gestion du vivant.

Ce succès est la victoire du bon sens qui permet aujourd'hui à des centaines de milliers de chasseurs de gibiers d'eau de continuer à pratiquer leur passion.

Je remercie, une nouvelle fois, toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pour obtenir ce résultat, les associations spécialisées de chasseurs de gibiers d'eau, l'ANCGE, LSF et l'UNACOM, le député coprésident du groupe chasse Daniel Labaronne, les parlementaires, mais aussi tous les chasseurs de migrateurs qui ont bien compris que le renseignement des prélèvements en temps réel, grâce à ChassAdapt, donne enfin un véritable espoir à nos enfants et petits-enfants, celui de pouvoir continuer à pratiquer cette chasse avec raison et éthique.

Je sais que certains acceptent difficilement ces nouvelles dispositions, mais elles sont dans l'air du temps avec la digitalisation de nos vies au détriment du papier qu'il faudra bientôt abandonner.

Ces données scientifiques permettent d'ajuster les pratiques et de gérer les espèces de manière rigoureuse.

Et c'est toujours grâce à ce travail que nous avons réouvert la chasse de la tourterelle des bois, en brisant pour la première fois le moratoire européen de cette espèce.

C'est la victoire du terrain,

C'est la victoire de la science,

C'est la victoire du réel contre l'idéologie punitive.

Ne passons pas sous silence ce retour à la chasse d'une espèce de gibier, rendu possible grâce à nos données scientifiques et grâce à la gestion adaptative que nous avons été les premiers à imaginer, dès 2016, en Europe !

Car maintenant que la jurisprudence européenne semble commencer à s'inverser, et que la chasse française possède des outils de gestion et de prélèvements connus et reconnus de tous,

nous allons nous concentrer sur d'autres espèces qui pourraient tout à fait redevenir chassables dans des conditions similaires.

Autre motif de satisfaction, le dossier du loup, cet animal qui dans la vraie vie, n'est malheureusement pas le magnifique héros devenu végétarien dans un joli conte de Noël qui a inondé les réseaux sociaux cet hiver.

Grâce à son changement de statut au niveau européen, il va enfin être possible de freiner le développement du loup, pour le bien de la biodiversité, mais aussi pour le bien des femmes et des hommes qui vivent difficilement la proximité du loup sur leurs territoires.

Personnellement, je serai toujours du côté des bergers et des éleveurs qui vivent un enfer avec ce prédateur.

Une nouvelle fois, la réalité du vécu de ces personnes est à mille lieues des discours hypermédiatisés des grands théoriciens de l'antispécisme.

Je considère que cet animal n'est plus compatible, dans ses effectifs actuels, avec un pays d'élevage comme la France , avec un pastoralisme aussi développé dans nos montagnes.

Et à la lecture du projet de loi agricole qui viendra bientôt en discussion au Parlement , je suis inquiet de voir que l'on risque de s'arrêter comme d'habitude au milieu du gué. On va « un peu » augmenter les quotas et on va « un peu » simplifier les procédures de tir. Pourtant chacun sait que la population de loups est sans doute 2 à 3 fois plus importante que l'estimation de l'OFB , au regard des dégâts causés et de l'expansion de l'espèce partout en France.

Ayons le courage de considérer que dans les zones où la priorité est à l'élevage, le loup n'est pas compatible et que c'est la meute entière qui doit être éliminée. Nos amis Suisses pratiquent déjà cette méthode efficace pour défendre l'économie agricole dans leurs territoires.

Derrière ce constat, se cache une question beaucoup plus profonde. Quelle est la place de l'homme dans la nature ?

Depuis plusieurs décennies, une vision idéologique progresse dans le débat public. Une vision portée notamment par certaines figures médiatiques de la cause animale.

Je pense évidemment à Brigitte Bardot, qui est décédée récemment. Elle est l'une des icônes de ce mouvement.

Dans cette vision du monde, l'animal serait innocent, pur et victime.

L'humain serait coupable, dominateur et cruel.

La chasse et l'élevage seraient donc condamnables, comme également la gestion de la faune sauvage !

Autrement dit, l'homme devrait disparaître de la nature.

Mais cette vision n'est pas de l'écologie. C'est une misanthropie écologique.

Car la nature ne fonctionne pas ainsi.

Elle repose sur des équilibres complexes. Elle repose sur la naissance, la prédation et la régulation.

Vouloir effacer ces réalités, c'est trahir le vivant lui-même.

Aujourd'hui, certains récits tentent même de réinventer la nature.

Mais un prédateur qui ne chasse plus n'est plus un prédateur.

Et une nature sans prédation n'est plus un écosystème.

C'est un décor de film ou de publicité.

Comme cette étude fraîchement « sortie » sur les ESOD, et mise en scène sur les réseaux sociaux, où on nous vend un gentil renard, « présumé coupable » et de tout aussi gentils ESOD.

Cette étude nous explique qu'aucun lien n'existe entre l'effort de destruction d'une année et les dégâts de l'année suivante. Les coûts de ces destructions évalués seraient jusqu'à 8 fois plus élevés que le montant des dégâts censés les justifier, alors que les chasseurs et les piégeurs, comme tout le monde le sait, sont bénévoles !

Cette étude reconnaît donc en réalité notre travail à sa juste valeur, à savoir 130 millions d'euros ! 130 millions d'euros qui sortent de la poche des chasseurs et des piégeurs pour l'intérêt général !

Allez, Messieurs les parlementaires ici présents, on ne va pas chipoter, on fait 50/50 et je signe tout de suite !

Mais, je suis toujours surpris par le bon sens écolo. Cette pseudo-étude, qui n'est qu'un condensé très choisi de littératures sur la question, conclut que malgré la régulation de 1,7 million de nuisibles, la facture des dégâts ne baisse pas.

C'est très amusant comme conclusion. Personne n'a imaginé objectivement, que c'était peut-être grâce à ce niveau de régulation que les dégâts n'augmentent justement pas.

Il faut toujours être prudent quand on instrumentalise la science à des fins idéologiques !

Car si j'en reste à leur conclusion, cela veut aussi dire que le piégeage et la régulation de ces animaux n'ont aucun impact sur la dynamique des espèces, car en prélevant 1,7 million d'animaux de façon constante chaque année, rien ne change pour les dégâts, et cela ne dégrade en rien la biodiversité...

Avec un peu de vrai bon sens, on pourrait aussi se dire que le problème vient tout simplement du fait que pour constater du changement dans les dégâts, il suffirait d'augmenter les prélèvements !

Cher Monsieur Jiguet, je me demande finalement si cette étude très politique et très instrumentalisée, au timing parfait, alors que nous allons rediscuter bientôt la liste des nuisibles, ne serait pas dans le fond un catalogue d'arguments de défense des pro-ESOD pour les nouveaux combats à venir.

Je pense sincèrement que votre plaidoyer pour interdire la nuisibilité de ces espèces pourrait d'ailleurs être très dangereux pour elles-mêmes.

Personne n'a envie de revivre les années sombres de la régulation anarchique, où la strychnine et la chloropicrine étaient les outils les

plus communs pour faire diminuer rapidement une surpopulation d'animaux.

Même pour vous, Monsieur Jiguet, le mieux est l'ennemi du bien, et c'est cet extrémisme permanent en matière d'écologie ou d'animalisme qui finira par faire plus de mal que de bien à la nature que vous prétendez aimer passionnément.

Votre point de vue n'est en rien scientifique, il est l'émanation d'un idéalisme corrompu de la nature.

Un dernier conseil de circonstance pour tous ceux qui sont derrière cette étude. Prenez le temps de relire le prix Goncourt de 1974, *La dentellière* de Pascal Lainé, que la Normandie a tant inspiré.

Vous vous rendrez compte que la passion amoureuse entre les êtres humains, comme celle que l'on porte à la nature ne doit jamais être platonique, sous peine de détestation collective.

Nous en reparlerons dans un prochain CNCFS, qui promet d'être pour le moins animé...

Ces exemples, comme bien d'autres, dépendent, malheureusement souvent du bon vouloir de Bruxelles.

Comme pour les pêcheurs côtiers par exemple, qui devront dorénavant se limiter à 5 maquereaux par jour de pêche, pendant que les bateaux-usines venus du bout du monde continueront à racler le fond des mers pour faire des farines animales et nourrir des saumons bourrés d'antibiotiques dans des cages au milieu de la mer.

Il est évident qu'aujourd'hui, l'Europe est une structure technocratique totalement déconnectée des spécificités qui forment la diversité des territoires européens et surtout des femmes et des hommes qui y vivent.

La volonté européenne, et particulièrement celle de la Commission, est de vouloir sans cesse cadrer nos vies, interdire, réglementer, et bien sûr fabriquer des normes.

Cette obsession normative devient pour moi, et pour nous tous, une lutte permanente dont l'issue semble souvent incertaine.

Je le dis souvent, uniformiser ainsi nos modes de vie au sein de l'Europe n'est pas anodin.

Ce n'est pas seulement nous « emmerder » dans nos vies et nos activités quotidiennes, c'est progressivement effacer nos racines, et nous faire oublier d'où on vient pour mieux nous amener où quelques fonctionnaires planqués au sein d'une commission « Théodule » à Bruxelles, fantasment de nous faire aller...

Car un peuple qui n'a plus de traditions, et donc qui ne connaît plus son passé, à part dans des livres que plus personne ne lit, devient une masse informe et soumise qu'il sera facile de manipuler. Et cela ne se limite bien sûr pas à la chasse.

Je vais prendre un exemple qui m'est cher, le vin. Il y a un programme d'arrachage massif en France actuellement. C'est gagnant/gagnant pour l'Europe et pour la France, nous expliquent-on tous les jours.

Mais gagnant pour qui ? Pour les vignerons français à qui on donne jusqu'à 8 000 euros l'hectare pour arracher leur vigne, ou pour les vins du nouveau monde qui pourront ainsi tirer un peu plus leur épingle du jeu dans les accords commerciaux internationaux ?

Se rend-on compte de ce que ça représente de détruire le fruit de son travail et de son savoir-faire transmis souvent depuis des générations ?

Cette politique de « gestion de l'offre » comme ils disent à Bruxelles, va entraîner la disparition d'exploitations viticoles, une perte d'emplois, et la fragilisation d'un patrimoine agricole et culturel exceptionnel.

Et pendant ce temps, on incite des gens à planter des vignes dans des régions où il n'y en a pas, en misant sur ce formidable outil moralisateur qu'est le réchauffement climatique.

Et c'est donc au nom de celui-ci qu'on peut dorénavant obtenir jusqu'à 25 000 euros de subventions pour planter des vignes. Où ? Eh bien dans le meilleur terroir de France pour faire cela ! À savoir, chez moi, dans le Pas-de-Calais !

En 5 petites années, j'ai maintenant plus d'hectares de vignes dans mon département que d'hectares de houblon qui donne ce goût si particulier aux bières du Nord.

Il faut vraiment être allé trop longtemps à l'école supérieure européenne, pour avoir des idées aussi stupides !

Rassurez-vous, Pauillac et Châteauneuf-du-Pape ont encore de belles années devant eux, et les grands crus de la Côte d'Opale, ce n'est pas près d'arriver.

D'ailleurs, on a bien essayé de goûter le résultat de cette grande initiative viticole, mais comme dans les tontons flingueurs, on a arrêté la production pour l'instant, parce qu'il y a des consommateurs qui devenaient aveugles ! Je déconne...

La tradition des Hauts-de-France, ce n'est pas de faire du vin, mais de la bière et du genièvre. Et c'est surtout de continuer à faire de la bière et du genièvre.

Eh bien la nature doit aussi continuer à être chassée, **un point c'est tout !**

L'Europe doit revenir à ses fondamentaux qui sont la sécurité et l'économie. Le reste doit relever de la souveraineté des États.

Les réglementations décidées par l'Europe ne doivent plus entrer en droit français comme on entre machinalement au bistrot du coin, mais doivent faire l'objet d'un examen approfondi par nos 2 parlements.

À partir de là, ce qui ne convient pas aux représentants élus par le peuple français ne doit pas s'appliquer.

Pour le rural que je suis, je veux juste vivre tranquillement dans mon terroir, au rythme de mes passions et de mes choix de vie.

Je pense que l'Europe a suffisamment à faire sur la scène internationale, avec des conflits armés aux 4 coins de la planète, plus violents et meurtriers les uns que les autres, que de s'occuper de ma chasse, de ma pêche, et de mon vin !

Pourtant les accords commerciaux internationaux continuent de menacer l'économie du monde rural, à travers notre agriculture et notre élevage, en permettant notamment l'importation de viande produite dans des conditions environnementales et sanitaires bien inférieures aux nôtres.

Cet accord a pourtant été rejeté par le Parlement européen. Ce qui n'a pas empêché la présidente de l'Europe d'annoncer, en plein Salon de l'Agriculture, que celui-ci va entrer en vigueur quand même..., mais doucement !

Autrement dit, le vote contre le Mercosur des représentants élus des peuples européens, c'est-à-dire des députés européens, est ignoré.

Le principe démocratique de l'Europe lui-même est bafoué !

Ce n'est pas sans me rappeler le traité établissant une constitution pour l'Europe en 2005 rejeté par référendum en France mais dont une grande partie a été reprise dans le traité de Lisbonne !

Ça me rappelle aussi cette affiche qui se trouvait dans la classe d'un vieux prof d'histoire de mon collège et qui disait :

« *La dictature c'est ferme ta gueule, la démocratie c'est cause toujours !* » Eh bien, l'Europe c'est même les 2 à la fois !

Et la liste des inepties de cette Europe déconnectée du terrain s'allonge avec le sujet du plomb de chasse et de pêche.

La seule étude qui existe est norvégienne, et dit simplement que le plomb de chasse et de pêche est le meilleur compromis existant, loin devant tout le reste...

Pourtant, rien n'y fait !

La FNC se bat avec la Face, et je salue le travail de son président ici présent, Monsieur Hoedemaker, pour maintenir le plomb de chasse, car avec l'effort de production de munitions nécessaire en raison des guerres en cours, il est totalement impossible de faire sans les cartouches de plomb, et au moins pour les 10 ans qui viennent.

Dans ce contexte, il est important pour moi de saluer le travail du ministre Matthieu Lefebvre, qui se bat, avec nous sur ces dossiers. Merci à lui ! L'Europe vient de reculer pour les balles, mais ne veut toujours pas bouger pour la grenaille... Mais comme Madame von der Leyen vient enfin de reconnaître l'erreur de l'Europe concernant le nucléaire, il suffit d'attendre un petit peu pour que le reste suive... Allez, on continue le combat !

L'année passée est aussi celle qui a révélé que la violence qui touche notre société a atteint un nouveau cap dans le monde de la chasse.

Si nous sommes déjà, depuis trop longtemps, à un niveau inacceptable d'agressions physiques et verbales contre les chasseurs, nous avons encore franchi une étape avec la tentative de meurtre à l'arme blanche sur un chasseur. Et quand je vois la faiblesse de la réponse pénale par le juge qui a été chargé de cette affaire, je suis inquiet pour l'avenir.

Et mon inquiétude va grandissante quand je constate comment les médias présentent les faits liés à l'activité cynégétique.

Vous l'aurez compris, je fais allusion au chasseur qui a pris l'initiative d'abattre un sanglier blessé aux bords d'une route.

On peut s'interroger !

Comment est-il possible qu'une vidéo sortie de son contexte, puisse jeter l'opprobre sur le monde de la chasse, alors que ces 2 chasseurs ont sûrement évité le pire en ayant le courage de gérer une situation d'extrême urgence ?

Comment des chaînes « tout info » qui se disent donc d'information, peuvent-elles présenter les choses d'une façon aussi biaisée ?

C'est évidemment du journalisme qu'on qualifiera de « caniveau » qui ne me surprend même plus, depuis que la présidente de l'audiovisuel public a répondu dans le cadre d'une audition parlementaire que sa responsabilité est de présenter la France telle qu'on voudrait qu'elle soit, et non pas comme elle est !

Encore récemment, un article, je dirai un de plus, d'ICI, anciennement France 3 Bourgogne-Franche-Comté, mentionne dans son titre : *fasciné par l'extrême droite et chasseur, Théo D., jugé pour avoir fait du chantage et violé des adolescents*. Qu'est-ce que ces abjections ont à voir avec le fait qu'il soit chasseur ? Sérieusement...

Rappelons-nous l'affaire Pilarsky qui vient d'être jugée. Cette pauvre jeune femme s'est fait dévorer par son pitbull en 2019. Le déchaînement de violence contre la chasse à courre et les chiens de meute avait été sans limite.

Souvenez-vous de tous ces représentants décérébrés de l'anti-chasse primaire en train de fanfaronner sur les plateaux et demander l'interdiction de la chasse, avec des journalistes qui tenaient pour la plupart des propos similaires à l'affût du buzz et de l'exploitation émotionnelle et collective de ce fait divers dramatique. Nous n'étions pas si nombreux à soutenir l'équipage du Rallye de la passion, dont les boutons et leurs familles furent traînés dans la boue.

Je dis bravo à Sébastien Van den Berghe, le maître d'équipage du Rallye La passion, livré à la vindicte, de n'avoir rien lâché, et bravo également à la société de vénerie, mon cher Pierre-François Prioux, d'avoir été là ! Que de bêtises et de mensonges n'avons-nous pas entendus pendant ces heures sombres ?

À partir de là, lorsqu'on voit comment la chasse est traitée dans de nombreux médias, on peut se dire que l'ensemble des informations que nous ingurgitons n'échappe pas à cette bien-pensance écologique punitive et à cet animalisme nauséabond.

Cela transpire la haine des ruraux, de leurs modes de vie, de leurs traditions et même de leur intégrité.

Il suffit de regarder la télévision pour se rendre compte combien la vérité peut être déformée en fonction de la façon dont on la présente. On parle même de post-vérité. C'est dire...

J'espère que nous aurons le même buzz mais cette fois-ci en notre faveur lorsque les chiffres des accidents de chasse de la saison

2025-2026 seront rendus publics. Restons prudents, mais avec 4 décès de chasseurs pour l'instant, dont 3 auto-accidents, ce chiffre est le plus bas jamais enregistré pour une saison de chasse. Évidemment, c'est toujours 4 morts de trop, et j'ai une pensée sincère pour les familles et les amis de ces personnes qui ont perdu la vie en pratiquant leur passion.

Il est indéniable que les chasseurs font des efforts drastiques pour que notre pratique soit de moins en moins accidentogène, et cela sans aucune loi additionnelle. Près de 54 % des chasseurs actifs ont suivi la formation décennale pour une remise à niveau sur la sécurité. Une formation proposée à l'État par votre serviteur et gérée par le réseau fédéral des chasseurs que je remercie.

Un dernier chiffre : 8 ! 8, c'est le nombre d'accidents de chasse non mortels, dont ont été victimes des non-chasseurs cette saison. Le chiffre le plus bas jamais atteint.

Là encore, mes pensées vont aux personnes blessées et je leur exprime au nom de la chasse française tout notre soutien.

Force est de constater que des efforts énormes sont faits pour avoir un tel résultat et nous allons continuer avec les chasseurs et les autres usagers de la nature à travailler ensemble sur ce sujet.

Et puis, il y a une autre actualité pour le monde de la chasse qui est présente et persistante, en revenant sans cesse dans nos discussions.

Je veux évoquer avec vous le système d'indemnisation des dégâts de grand gibier qui est à bout de souffle.

Le paiement des dégâts de grand gibier par le monde de la chasse, va conduire les fédérations des chasseurs dans un mur financier. Et ce ne sont pas les 2 coprésidents du groupe chasse de l'Assemblée nationale et le président du groupe chasse du Sénat qui diront le contraire. Je les remercie pour leur soutien et le travail qu'ils mènent conjointement pour faire avancer ce dossier.

Parce que maintenant, ça urge, comme on dit !

À ceux qui doutent du bien-fondé de notre demande, je pose cette question :

Que croyez-vous qu'il reste dans les caisses de nombreuses fédérations, pour agir concrètement sur les aménagements pour le petit gibier, pour mener des études scientifiques sur les migrants, et tout le reste pour la sauvegarde de la biodiversité... lorsqu'ils ont fini de payer la facture des dégâts ?

Et cette facture globale est salée : plus ou moins 100 millions d'euros annuellement à payer par les Fédérations de chasseurs.

C'est, disons-le, du délire !

Et la guerre au Moyen-Orient pourrait du jour au lendemain provoquer un doublement du prix de certaines productions agricoles. On l'a déjà vécu avec le conflit en Ukraine !

Dans ce cas, la messe serait dite pour la moitié de la chasse française !

En passant, j'en profite pour rappeler à notre ministre de tutelle, Madame Barbut, qu'elle nous doit de l'argent : en l'occurrence 10 millions d'euros sur l'enveloppe que nous avons négociée et signée avec l'État et le monde agricole en 2023.

Malgré nos signatures en bas de la page, nous n'avons pas été payés, alors que nous avons rempli les conditions de ces accords : la baisse de l'impact des dégâts sur les surfaces agricoles atteint 28 % pour cette saison. Ce n'est pas faute de lui en avoir parlé.

C'est pour cette raison que nous refusons de payer « les petits dossiers » au monde agricole, puisqu'ils correspondent financièrement aux termes de l'accord !

Nous avons voté l'an dernier une motion à ce sujet en congrès.

Dans ce contexte, on va donc continuer à s'engueuler avec nos partenaires à cause de l'État.

Le responsable, ce n'est pas nous !

Combien de temps les chasseurs supporteront-ils qu'on leur fasse les poches pour des dégâts qui sont souvent « générés » par les

zones de non-chasse, où les sangliers trouvent refuge, ou par des contraintes de chasse qui deviennent dans certains territoires complètement folles, où on nous demande de chasser sans chasser ?

L'État comme les territoires doivent désormais prendre leur part.

Il ne s'agit pas d'accorder un privilège aux chasseurs, mais de répondre à un enjeu national, qui touche directement nos agriculteurs et notre souveraineté alimentaire, la sécurité des Françaises et des Français avec les risques de collisions sur les routes, sans oublier l'équilibre sylvo-cynégétique.

À ce titre, la FNC a contribué activement aux premiers travaux du Comité technique national de l'équilibre sylvo-cynégétique.

Alors, aux idiots d'écologistes qui nous expliquent que les chasseurs sont des éleveurs de sangliers, je leur demande de prendre 5 minutes afin de regarder les chiffres des dégâts au niveau mondial pour enfin comprendre que c'est un problème qui touche tous les pays.

Et honnêtement, il n'y a qu'en France qu'on fait des chasseurs des « vaches à lait » qui payent le droit de servir l'intérêt général ! Bien des pays aujourd'hui vont même jusqu'à rémunérer les chasseurs pour leur action. Je n'en suis pas encore à ce niveau d'exigence sur ce dossier, mais avec les 100 millions d'euros pour les grands animaux, et les 130 millions d'euros pour les nuisibles, je pense qu'on va finir par vraiment se fâcher !

Ma demande est simple. Les chasseurs ne veulent plus payer la partie indemnités de la facture totale des dégâts de gibier.

Un autre sujet d'actualité occupe les médias depuis quelques semaines. Je veux parler de l'OFB.

Je suis un homme franc et direct avec mes interlocuteurs, ce qui fait de moi quelqu'un de clivant, mais toujours respecté pour sa franchise !

Alors oui, je suis fâché contre l'établissement public, non pas sur un coup de tête à la suite d'un désaccord ponctuel, mais parce que le mal est malheureusement plus profond.

Sincèrement, j'arriverais à me projeter dans un avenir plus radieux pour la chasse française, si je n'avais pas à gérer ces difficultés.

Pourtant, à la création de l'établissement public, je ne me suis jamais opposé à celle-ci, et j'ai même donné mon accord pour activer le processus.

Mais, j'étais conscient que cette création inévitable pourrait nous conduire rapidement à une opposition idéologique sur la stratégie cynégétique.

Comme l'a très mal exprimé, dans son dernier édito, François-Xavier Allonneau de la revue *Connaissance de la chasse*, ce qui, soit dit en passant, est une habitude en ce qui concerne la FNC, il me fallait à un moment réagir et il y avait même urgence si nous ne voulions pas perdre l'intégralité de ce que nous versions de nos permis de chasser au budget de l'ONCFS.

Alors oui, il fallait le faire et je l'ai fait. J'ai mis un coup de couteau dans ce vieux contrat de mariage, parce qu'il n'y avait aucune autre solution plus qualitative qui s'offrait à nous.

Si les choses ont plutôt correctement démarré, force est de constater que depuis 2 ans, la fréquence des disputes conjugales entre la FNC et l'OFB s'est intensifiée.

Le détail de ces désaccords est connu de tous et je ne me lancerai pas dans une liste à la Prévert de ce qui nous désunit, mais je voudrais vous donner ma vision personnelle... et je dis bien personnelle... sur ce qu'il faut faire pour assurer l'avenir de la chasse française dans ce contexte avec l'OFB.

Il est d'abord temps de reprendre la main sur l'entièreté de notre permis de chasser. La chasse française n'a besoin d'aucune caution morale de qui que ce soit, pour mener chaque candidat de la formation à la pratique de la chasse, en passant par l'examen.

Je vois comme tout le monde les bureaux de l'OFB qui se verdissent plus vite que les toitures des maisons du Pas-de-Calais quand l'hiver est humide, avec notamment la récente auto-nomination de la numéro 3 de l'établissement public, quant à elle, verte en toute saison.

Je souhaite également que la police de la chasse nous soit clairement et intégralement redonnée, pour que les dérives prennent fin.

Quand je vois qu'à la dernière réunion conjointe avec l'OFB qui s'est tenue à la FNC, le directeur de la police a justifié les PV totalement farfelus sur le plomb qui se distribuent ici ou là, par le fait qu'il interprète les textes pour faciliter la distribution des contraventions sans prendre en compte la jurisprudence de la Cour de justice européenne. Pas mal !

Donc, loi ou pas, on a certains agents de l'OFB qui fouillent des huttes pour trouver des cartouches de plomb au fond des tiroirs et mettre des PV pour utilisation de munitions illicites !

Monsieur le ministre a dû aussi adorer la prise de parole du représentant de l'OFB, lors de la dernière Task force européenne qui devait traiter des espèces de caille, milouin et siffleur. À la surprise générale, ce représentant de l'OFB a pris la parole pour expliquer qu'il fallait surtout mettre un moratoire en place !

Merci au ministre Lefebvre d'avoir donné une position claire par la voix de son représentant officiel, à savoir que la France ne souhaite pas de moratoire comme le voudrait l'Europe. Car le travail actuellement accompli en France à travers la gestion adaptative repose sur la science et garantit un équilibre pour ses prélèvements. Je pense que la présence de l'OFB dans ce genre de réunion européenne ne me paraît pas une bonne idée...

Autre interrogation, c'est quoi cette étude sur la sarcelle d'hiver que l'OFB veut lancer avec la fondation François Sommer, sur l'idée d'une prochaine mise en place d'un éventuel quota quand l'Europe le demandera ?

Les chasseurs n'ont rien demandé, il me semble ! Et l'Europe non plus d'ailleurs, et je crois que c'est à la FNC de mener ce genre de chose.

Enfin, pourquoi les scientifiques de l'OFB ne veulent pas reconnaître que la nidification de la bécassine des marais en France est insignifiante et ne peut constituer un argument de moratoire de fermeture sur notre territoire métropolitain ?

En résumé : zéro complexe à mettre des bâtons dans les roues de la chasse française, mais neutralité revendiquée quand il s'agit de l'aider sur des bases scientifiques indiscutables.

Si le recours au scientifique pour les sujets cynégétiques devient comme le reste, c'est-à-dire un moyen d'expression idéologique chez certains des collaborateurs de l'OFB, j'aimerais mieux que vous vous occupiez des dossiers concernant les espèces non chassables et que vous ne vous occupiez plus du reste.

Et, cerise sur le gâteau, la distribution par l'OFB de subventions à des structures militantes très actives juridiquement contre les fédérations des chasseurs.

Jamais nous n'avions regardé le détail de celles-ci, mais l'intervention d'un député à l'Assemblée nationale nous a mis la puce à l'oreille.

Quelle ne fut pas ma colère de découvrir qu'une structure anti-chasse de ma région, qui attaque au tribunal régulièrement les arrêtés des chasseurs, bénéficie des largesses de l'OFB.

Ce qui veut dire qu'une partie de mon argent personnel, avec lequel je paye mon permis de chasser, va finalement dans la poche de gens qui rêvent et œuvrent chaque jour à la disparition de ma passion et de celle des chasseurs de France !

Il est inconcevable que nous continuions à contribuer au budget de l'OFB dans ces conditions, comme il est inconcevable que nous soyons les seuls contributeurs privés au budget d'un établissement public, et qui plus est à hauteur de 55 millions d'euros par an.

Ma demande est simple : **give me my money back !**

Pour être certain d'être compris : **qu'on nous rende notre argent !**

Revenons à des choses plus positives... et moins conflictuelles...

Une étude IFOP que nous présenterons tout à l'heure nous donnera des orientations pour définir nos choix stratégiques à venir pour au moins stabiliser nos effectifs.

Nous allons lancer des groupes de travail et de réflexion avec les FDC pour définir notre plan d'action.

À la lumière de cette étude, sachez qu'une majorité de personnes interrogées entrant dans la grande famille de la chasse le font car une de leurs connaissances leur en a parlé.

Ce qui signifie que les meilleurs ambassadeurs de la chasse, c'est vous ! C'est à vous de parler de votre passion à vos amis ou à vos collègues de travail.

Mobilisez-vous !

Vous êtes les plus à même de convaincre un maximum de personnes à rejoindre les rangs des passionnés de nature que nous sommes !

Sachez-le également, selon cette étude, 7 % des sondés pourraient devenir chasseresses ou chasseurs ! C'est beaucoup : cela représente près de 5 millions de personnes.

À la lumière de ce chiffre, on peut se dire que la chasse a de beaux jours devant elle !

Depuis le 15 mars, nous allons à la rencontre de toutes celles et tous ceux qui hésitent encore à franchir le pas à travers cette grande campagne de communication et ses 3 spots TV que vous avez déjà évidemment tous vus.

Notre slogan : qui va à la chasse trouve sa place ! C'est tellement vrai !

J'espère que cette campagne va donner envie à un nouveau public de nous rejoindre. Nous avons hâte de les accueillir.

Ces chasseurs doivent être accompagnés et valorisés.

Je compte sur vous pour les intégrer en leur ouvrant en grand les portes de notre passion !

Sans être trop long, je veux évidemment vous assurer que nous poursuivrons nos actions pour :

Développer la marque « Gibiers de France » qui a été lancée en octobre car consommer de la venaison 100 % française et sauvage, c'est déjà faire un pas vers les chasseurs !

Je continue à défendre nos chasses traditionnelles si précieuses pour nos identités locales, en maintenant un dialogue constant avec les pouvoirs publics, dans la fermeté et le respect. À ce titre, nous travaillons au dépôt d'une QPC par le ministère pour sortir par le haut des débats juridiques sur l'absence d'alternative satisfaisante et la substitution de ces pratiques par la chasse à tir.

Nous voulons également relancer un grand programme pour la reconquête du petit gibier. Déjà, un séminaire national s'est tenu à Paris. Vous étiez nombreux à y participer et à nous faire part de vos expériences de terrain. Les groupes de travail par espèces seront bientôt lancés !

Mes amis, quand on parle de chasse, on parle souvent de nature. On parle de tradition, de convivialité. On parle de gestion de la faune et des écosystèmes.

Tout cela est vrai.

Mais si nous sommes honnêtes entre nous, nous savons que la chasse est encore bien plus que cela.

La chasse, c'est d'abord un sentiment d'appartenance.

Appartenir à un territoire que l'on connaît par cœur.

Appartenir à cette saison de chasse que l'on attend toute l'année.

Appartenir à une communauté de femmes et d'hommes d'horizons souvent différents qui partagent les mêmes valeurs : le respect, la responsabilité et la transmission.

Car on ne devient jamais chasseur tout seul.

On le devient parce qu'un jour, quelqu'un vous accompagne.
Parce qu'un père, une mère, un ami, un voisin vous emmène
découvrir la nature autrement.

Parce que quelqu'un vous apprend à regarder, à écouter, à
comprendre.

C'est ainsi que la chasse se transmet.

C'est ainsi qu'elle marque les siècles,
C'est ainsi qu'elle traverse les générations.

C'est ainsi qu'elle continue de vivre.

Et ce qui nous unit, c'est cette conviction simple mais profonde :
la chasse est une communauté vivante, profondément enracinée
dans nos territoires.

Mais une communauté ne vit que si elle sait s'ouvrir.

Notre responsabilité aujourd'hui est claire : faire en sorte que celles
et ceux qui cherchent du sens, du lien et de la nature puissent
découvrir ce que nous vivons.

Car, beaucoup de Français aspirent aujourd'hui à renouer avec le
réel.

À comprendre d'où vient ce qu'ils mangent.
À retrouver un rapport plus vrai avec la nature.

À tisser des liens authentiques.

À donner du sens à leur vie.

Et quoi de mieux que la chasse pour répondre à cette attente ?

Vive la chasse !

Vive la ruralité !

Je vous remercie.

